



Samedi 30 juin



Imprimerie Matarese 02 33 24 01 67

DEMI-FINALE CENTRE-OUEST
DE D3 DE TRIATHLON

2^{ÈME} ÉTAPE DE CHAMPIONNAT DE FRANCE
DE D2 DE TRIATHLON

7^{ÈME} OPEN DE TRIATHLON
DE CHATEAUROUX HARMONIE MUTUELLE



A partir de 10h00 - CHATEAUROUX - Base de Belle-Isle





FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

CHATEAUROUX

Samedi 30 juin 2018

Parc de Belle-Isle

2^{ère} étape D2 Triathlon

½ finale D3 zone Centre Ouest



LEPAPE
AU CŒUR DE VOTRE SPORT



MINISTÈRE
DES SPORTS

COMITE D'ORGANISATION & REPRÉSENTATION FÉDÉRALE

Organisateur : **Xavier BERENGER Pdt TCC 36**

Représentant du Bureau Exécutif: **Jacky BAUDRAND**

Délégué Technique **Alain LE BAIL**

Arbitre Principal D2: **Patrice DUBOIS**
D3: **Fabienne NIESS**

Animation: **Olivier BACHET – Pierre CESSIO**

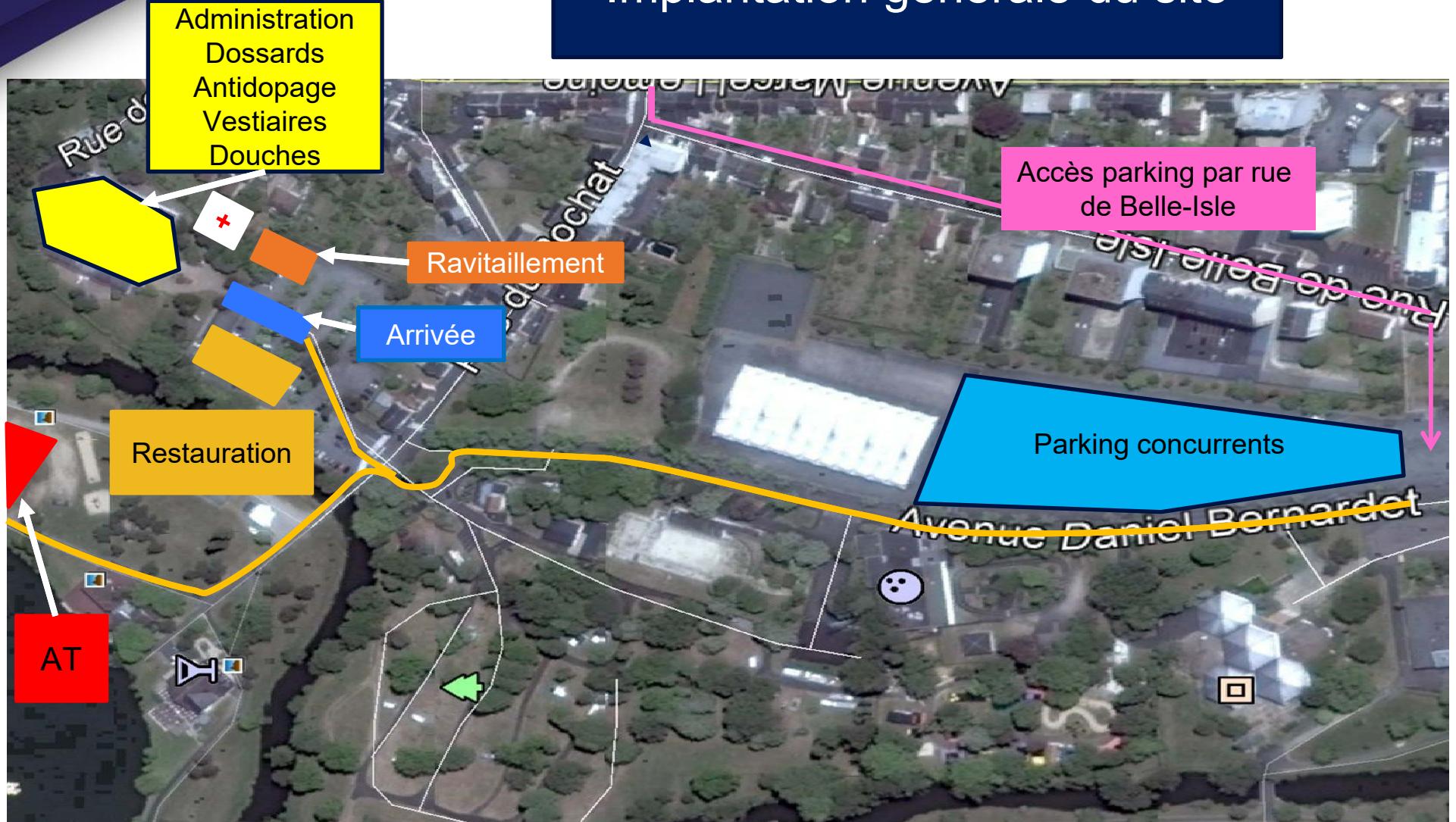
Chronométrie: **Gaétan LOUIS BREIZH Chrono**

PROGRAMME & HORAIRES

	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRIATHLON				
	1/2 FINALE D3 TRI CENTRE OUEST		2è étape D2 TRI		OPEN
	épreuve féminine	épreuve masculine	épreuve féminine	épreuve masculine	
vendredi 29 juin 2018					
accueil remise dossards	17h00 -18h00	17h00 -18h00	18h00 -19h00	18h00 -19h00	
samedi 30 juin 2018					
permanence remise dossards	8H00/8H45 SALLE BARBILLAT TOURAIN				16H00/18H00
OUVERTURE AIRE TRANSITION	9H00-9H45		13H00-13H45	13H15-13H50	18H00-18H30
aire de transition	AT N°1	AT N°2	AT N°1	AT N°2	AT N°1 et 2
REGROUPEMENT AIRE D'APPEL	9H50	11H50	13H50	15H50	18H45
MISE EN PLACE BOX DE DEPART	9H55	11H55	13H55	15H55	18H55
DEPART	10H00	12H00	14h00	16H00	19H00
PROTOCOLE	11H30	13H30	15H30	17H30	20H30
RECUPERATION DES VELOS	11H15-11H30	13H15-13H30	15H15-15H45	17H15-17H45	20H30-21H00
CONTROLE ANTI DOPAGE	1er étage locaux piscine Belle-Isle				



Implantation générale du site



DIVISION 2 DE TRIATHLON

HOMMES	NUMÉROTATION	FEMMES
VITROLLES TRIATHLON	1 à 5	SARDINES TRIATHLON
A.S.M. SAINT ETIENNE TRI 42	6 à 10	LES GIRONDINS DE BORDEAUX
C.R.V. LYON TRIATHLON	11 à 15	LA ROCHELLE TRIATHLON
LA ROCHELLE TRIATHLON	16 à 20	MONTPELLIER TRIATHLON
LES PIRANHAS	21 à 25	TRICASTIN TRIATHLON CLUB
LES GIRONDINS DE BORDEAUX	26 à 30	LES PIRANHAS
PONTIVY TRIATHLON	31 à 35	RENNES TRIATHLON
TRIAETHL'AIX	36 à 40	TRIATHLON CLUB DE LA GRANDE MOTTE
AUTUN TRIATHLON	41 à 45	TRIATHLON CLUB DE LIEVIN
TEAM TRIATHLON BAIE DE SOMME	46 à 50	C.R.V. LYON TRIATHLON
ENDURANCE 72 TRIATHLON	51 à 55	ROUEN TRIATHLON
ROUGEOT BAUNE TRIATHLON	56 à 60	A.S.M. SAINT ETIENNE TRI 42
EVREUX AC TRIATHLON	61 à 65	GROUPE TRIATHLON VESOUL HAUTE SAONE
CHAMBERY TRIATHLON	66 à 70	U.S. CRETEIL TRIATHLON
ENVY/EPINAY SOUS SENART TRIATHLON	71 à 75	OLYMPIQUE CLUB CESSONNAIS DE NATATION
ES BLANQUEFORT NATATION - TRIATHLON	76 à 80	TRYSSINGEAUX

CLASSEMENT PROVISOIRE D2 F

après la 1ère étape

RANG	CLUBS	Besançon	Châteauroux	St Pierre d'Albigny	St Pierre de la mer	Total
		Points	Points	Points	Points*	
1	GROUPE TRIATHLON VESOUL HAUTE SAONE	20				
2	TRICASTIN TRIATHLON CLUB	18				
3	SARDINES TRIATHLON	16				
4	LA ROCHELLE TRIATHLON	14				
5	ROUEN TRIATHLON	13				
6	MONTPELLIER TRIATHLON	12				
7	LES GIRONDINS DE BORDEAUX	11				
8	TRIATHLON CLUB DE LIEVIN	10				
9	TRIATHLON CLUB DE LA GRANDE MOTTE	9				
10	RENNES TRIATHLON	8				
11	A.S.M. SAINT ETIENNE TRI 42	7				
12	TRYSSINGEAUX	6				
13	LES PIRANHAS	5				
14	C.R.V. LYON TRIATHLON	4				
15	OLYMPIQUE CLUB CESSONNAIS DE NATATION	3				
16	U.S. CRETEIL TRIATHLON	2				

* coef 1,5

CLASSEMENT PROVISOIRE D2 H

après la 1ère étape

RANG	CLUBS	Besançon	Châteauroux	St Pierre d'Albigny	St Pierre de la mer	Total
		Points	Points	Points	Points*	
1	TRIATHL'AIX	20				
2	AUTUN TRIATHLON	18				
3	CHAMBERY TRIATHLON	16				
4	VITROLLES TRIATHLON	14				
5	EVREUX AC TRIATHLON	13				
6	LA ROCHELLE TRIATHLON	12				
7	LES PIRANHAS	11				
8	A.S.M. SAINT ETIENNE TRI 42	10				
9	LES GIRONDINS DE BORDEAUX	9				
10	C.R.V. LYON TRIATHLON	8				
11	ROUGEOT BAUNE TRIATHLON	7				
12	PONTIVY TRIATHLON	6				
13	TEAM TRIATHLON BAIE DE SOMME	5				
14	ENDURANCE 72 TRIATHLON	4				
15	ES BLANQUEFORT TRIATHLON	3				
16	ENVY/EPINAY SOUS SENART TRIATHLON	2				

* coef 1,5

½ finale D3 DE TRIATHLON FEMMES zone Centre Ouest

CLUBS FEMININS	NUMÉROTATION
PONTIVY TRIATHLON	1 à 5
T.C. JOUE LES TOURS	6 à 10
EVREUX AC. TRIATHLON	11 à 15
ASPTT ANGERS	16 à 20
SAINT AVERTIN SPORTS TRIATHLON 37	21 à 25
VAL DE REUIL TRIATHLON	26 à 30
TRIATHLON CLUB NANTAIS	31 à 35
ORLEANS ASFAS TRIATHLON	36 à 40
CAEN TRIATHLON	41 à 45
SABLE TRIATHLON	46 à 50
ENDURANCE 72 TRIATHLON	51 à 55
MASTRIA 53	56 à 60

½ finale D3 DE TRIATHLON HOMMES zone Centre-Ouest

CLUBS MASCULINS	NUMÉROTATION
RENNES TRIATHLON	66 à 70
ORLEANS ASFAS TRIATHLON	71 à 75
MSA TRIATHLON	76 à 80
TRI VELOCE SAINT SEBASTIEN	81 à 85
PONTIVY TRIATHLON	86 à 90
ASPTT ORLEANS TRIATHLON	91 à 95
CAEN TRIATHLON	96 à 100
SABLE TRIATHLON	101 à 105
OLYMPIQUE CLUB CESSONNAIS DE NATATION	106 à 110
T.C. JOUE LES TOURS	111 à 115
ROUEN TRIATHLON	116 à 120
LAVAL TRIATHLON CLUB	121 à 125
TEAM VAL EURE TRIATHLON	126 à 130
TRIATHLON CLUB NANTAIS	131 à 135
CNP REDON	136 à 140
ASPTT ANGERS	141 à 145
LA ROCHE VENDEE TRIATHLON	146 à 150

CONSIGNES ARBITRAGE

1. Généralités

Les clubs sont tenus d'inscrire une équipe , jusqu'à 10 athlètes pouvant entrer dans la composition de cette dernière, au plus tard 6 jours avant la date de la 2è étape. La composition de l'équipe prenant le départ parmi les 10 inscrits, doit être communiquée à l'AP au plus tard 1 heure avant l'ouverture officielle de l'Aire de Transition

CONSIGNES ARBITRAGE

2. Généralités

Lors du retrait des dossards, le concurrent ou le coach, doit vérifier l'exactitude des données le concernant et les valider en émargeant :

- La présentation des licences n'est pas obligatoire. Néanmoins les athlètes doivent pouvoir présenter leurs licences en cas de requête.
- Les coachs doivent être licenciés dans les clubs dont ils ont la charge.
- Les dotations d'une équipe peuvent être retirées par un membre de l'équipe ou du club sur présentation de sa licence fédérale ou de sa pièce d'identité.

Les clubs peuvent inscrire cinq concurrent(e)s maximum constituant l'équipe de course dont au minimum **2** athlètes de nationalité Française présents sur la ligne de départ pour la **D2** et **3** athlètes de nationalité Française présents sur la ligne de départ pour la **D3**

Tous les athlètes devront :

- en cas de mutation être licenciés avant le 31 janvier 2018,
- en absence de mutation au plus tard 15 jours avant l'épreuve concernée.

CONSIGNES ARBITRAGE

3. Coaching

➤ **Non respect des horaires prévus sur l'Exposé de course:**

Appel de l'équipe en dernière position lors de la procédure de départ

➤ **Vérification de la conformité des prolongateurs**

Tout athlète pénétrant dans l'aire de transition doit être en conformité. Les arbitres assureront une permanence pour le contrôle facultatif préalable des prolongateurs et des tenues de course

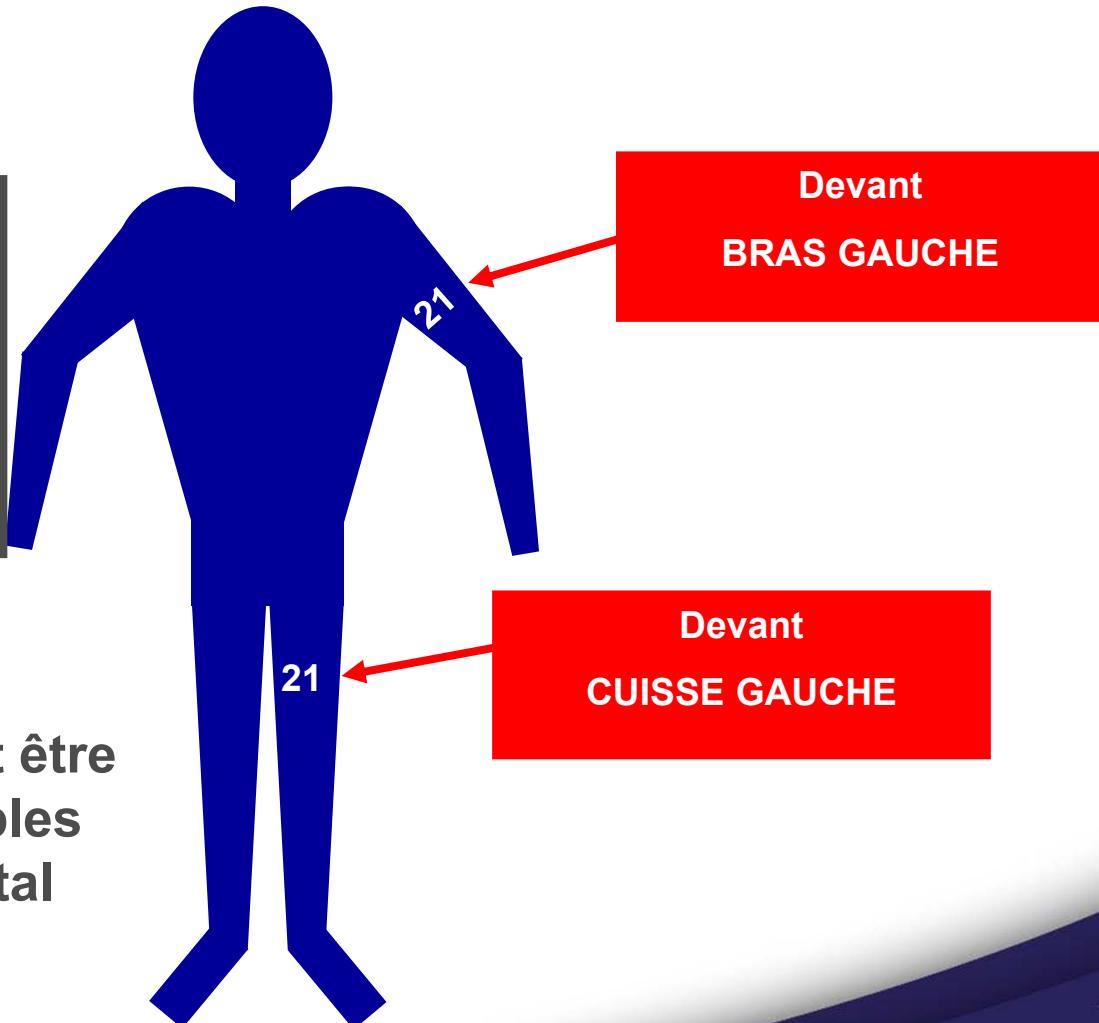
➤ **Vélo non conforme:** 2 points de pénalité par vélo

(points de pénalité ajoutés au total de l'équipe)

PLACEMENT DES TATOUAGES

ATTENTION :
ne pas confondre
les numéros
6 et 9

Les marquages devront être
parfaitement identifiables
de face et à l'horizontal



CONSIGNES ARBITRAGE

4. Généralités

Pour chaque club, présentation de ses athlètes dans la même tenue identique de compétition aux couleurs et au nom du club.

À l'entrée de l'aire de transition, chaque capitaine d'équipe appose son nom et émarge la composition de l'équipe.

La zone de chaque équipe est matérialisée : chaque équipier doit y déposer ses affaires de course. Seules les affaires de course sont autorisées à l'emplacement de l'équipe. Les sacs seront rangés dans la « zone de consigne » prévue.

Tout positionnement de matériel (combinaison, chaussures, etc.) hors de cette zone, ou empiétant à l'extérieur, sera sanctionné par une pénalité.

Accès autorisé à 2 coachs maximum clairement identifiés par équipes.

CONSIGNES ARBITRAGE

5. Généralités

Les coureurs ont la possibilité pour la natation, si la température le permet ou l'impose, de porter une combinaison isothermique, laquelle ne pourra être entièrement retirée que dans la zone équipe de l'AT. La tenue club est obligatoire sous la combinaison isothermique.

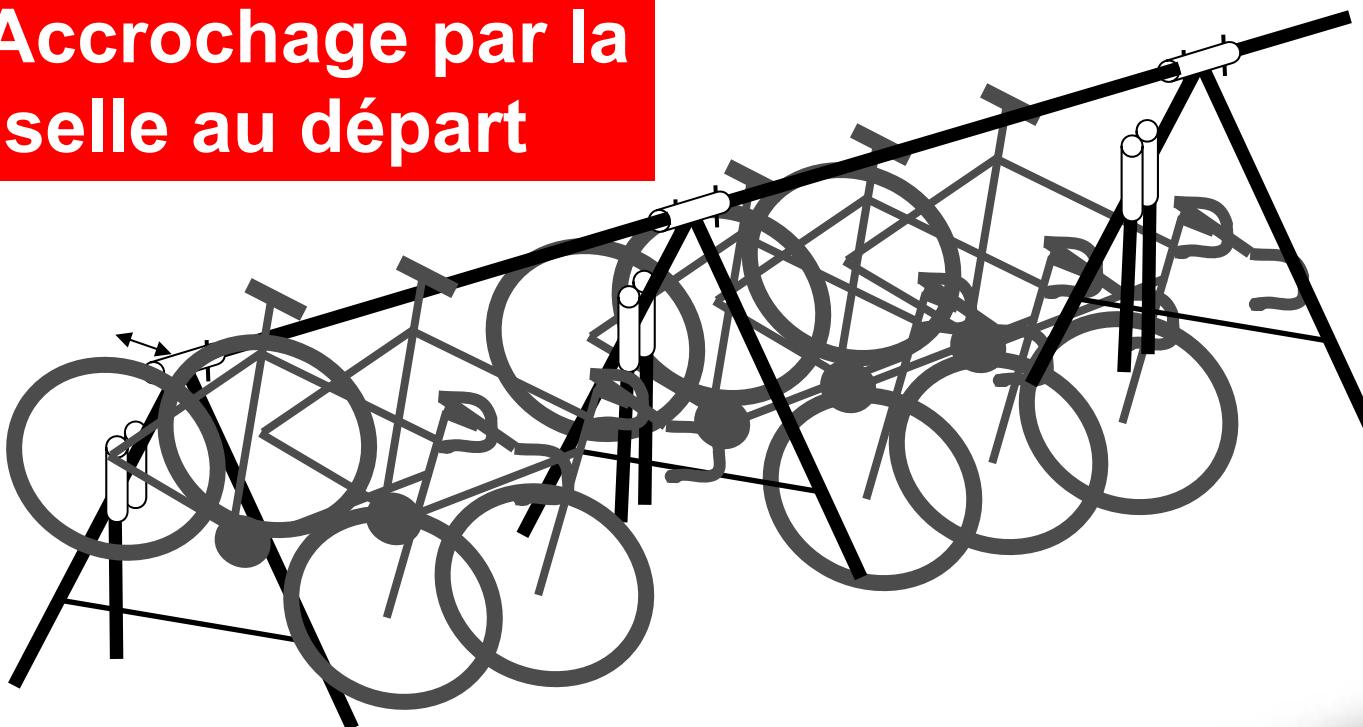
- N° inscrit par tatouage sur le bras et l'avant d'une cuisse. Aucun dossard n'est fourni.
Numérotation au feutre pour la ½ finale D3
- Un bonnet de natation numéroté et au nom du club fourni par l'équipe.
- Un casque muni d'une étiquette autocollante apposée sur le devant
- Etiquette double numérotation, apposée sur la tige de selle du vélo
- Les caméras embarquées sont interdites sur l'épreuve.

CONSIGNES ARBITRAGE

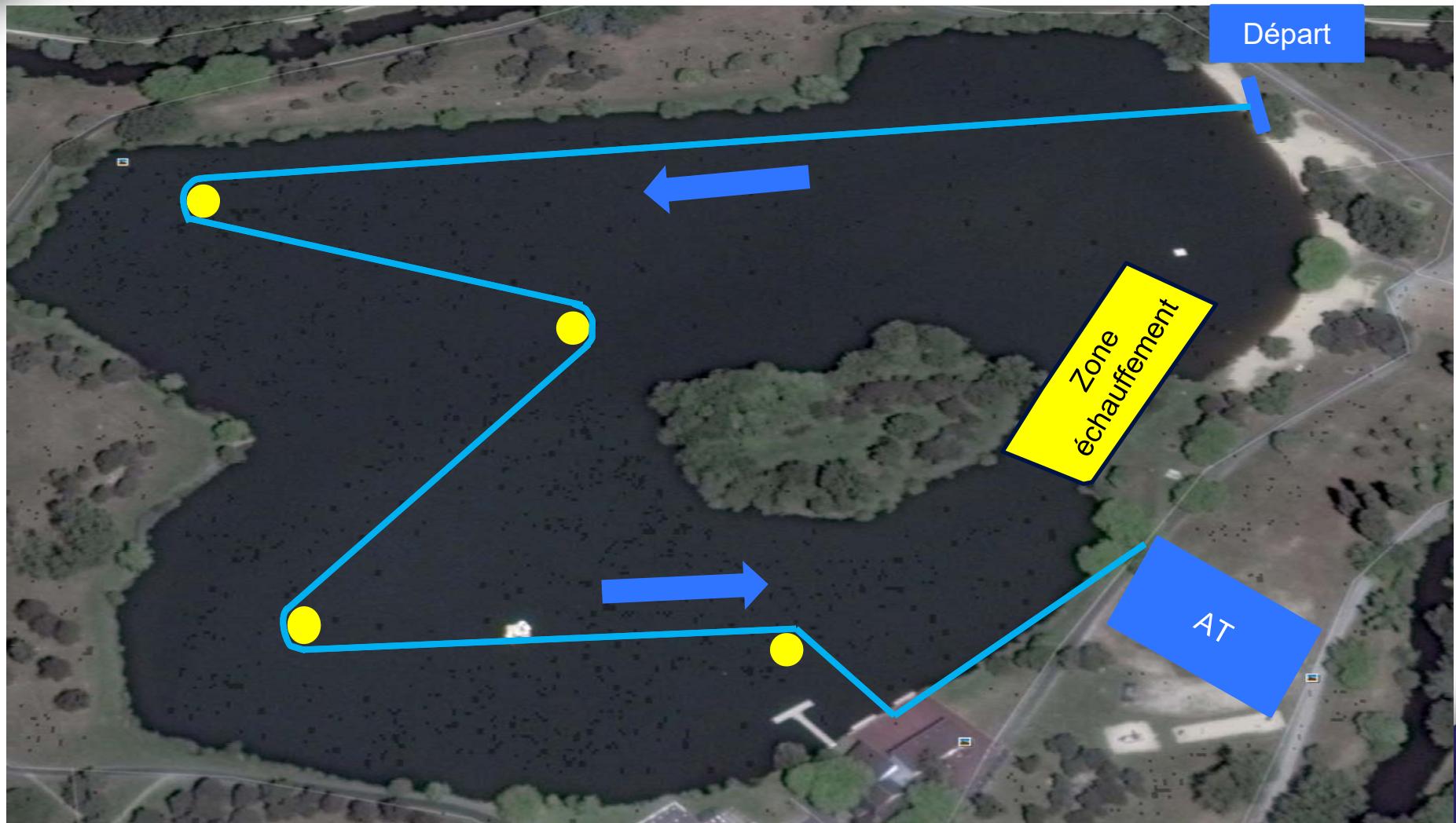
6. Aire de Transition



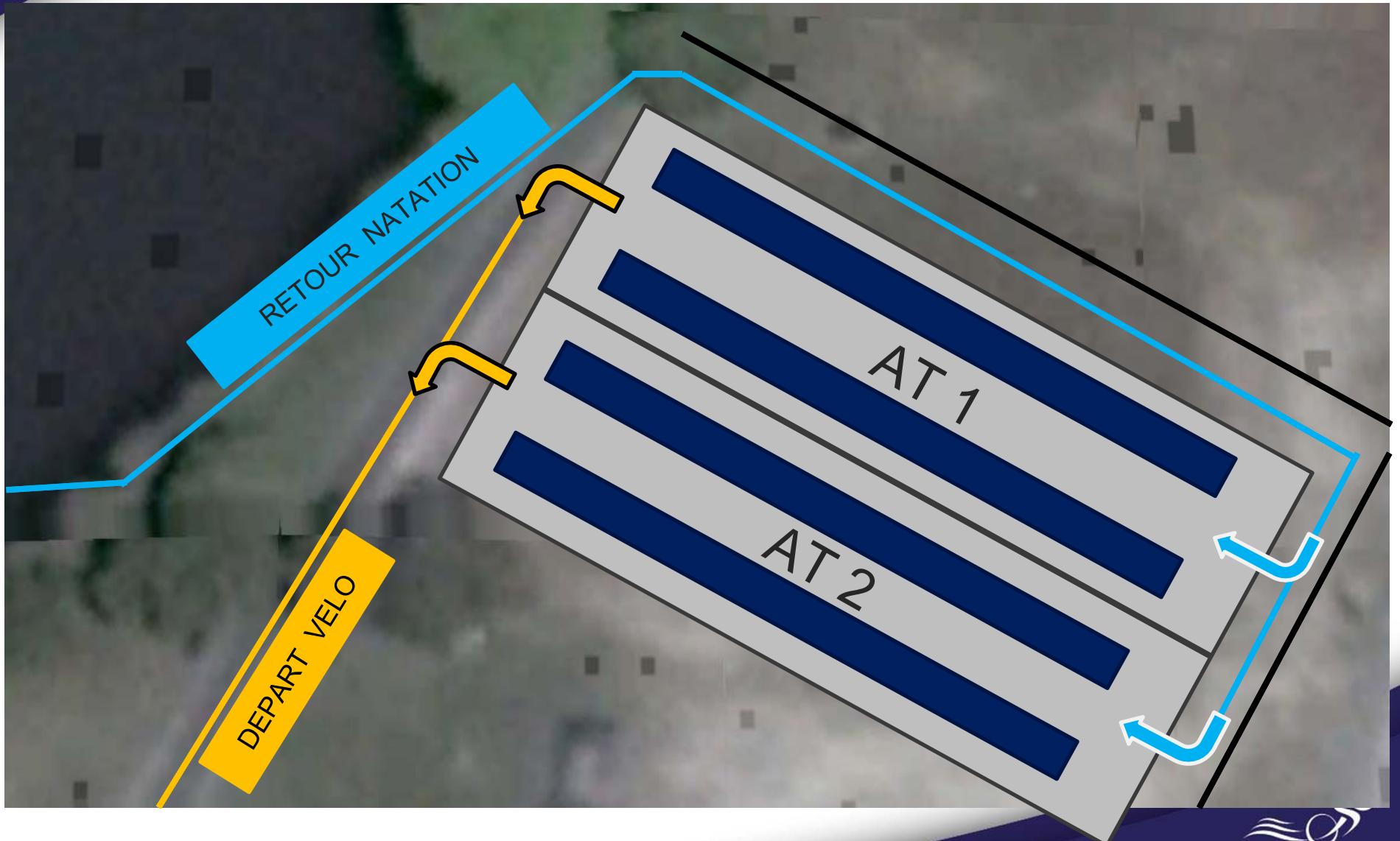
➤ Accrochage par la selle au départ



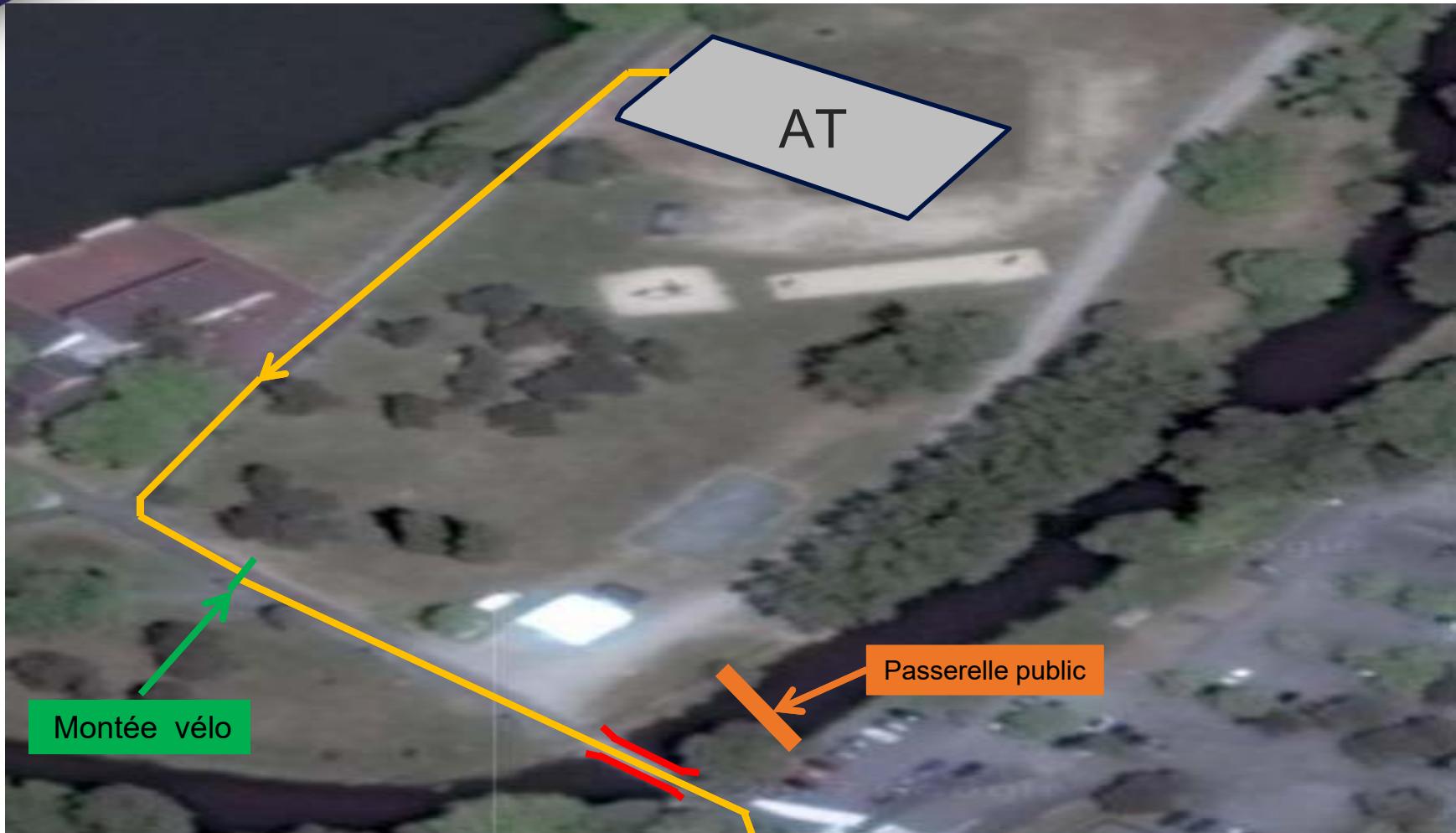
PARCOURS NATATION 750M



TRANSITION 1



DEPART VELO





CONSIGNES ARBITRAGE

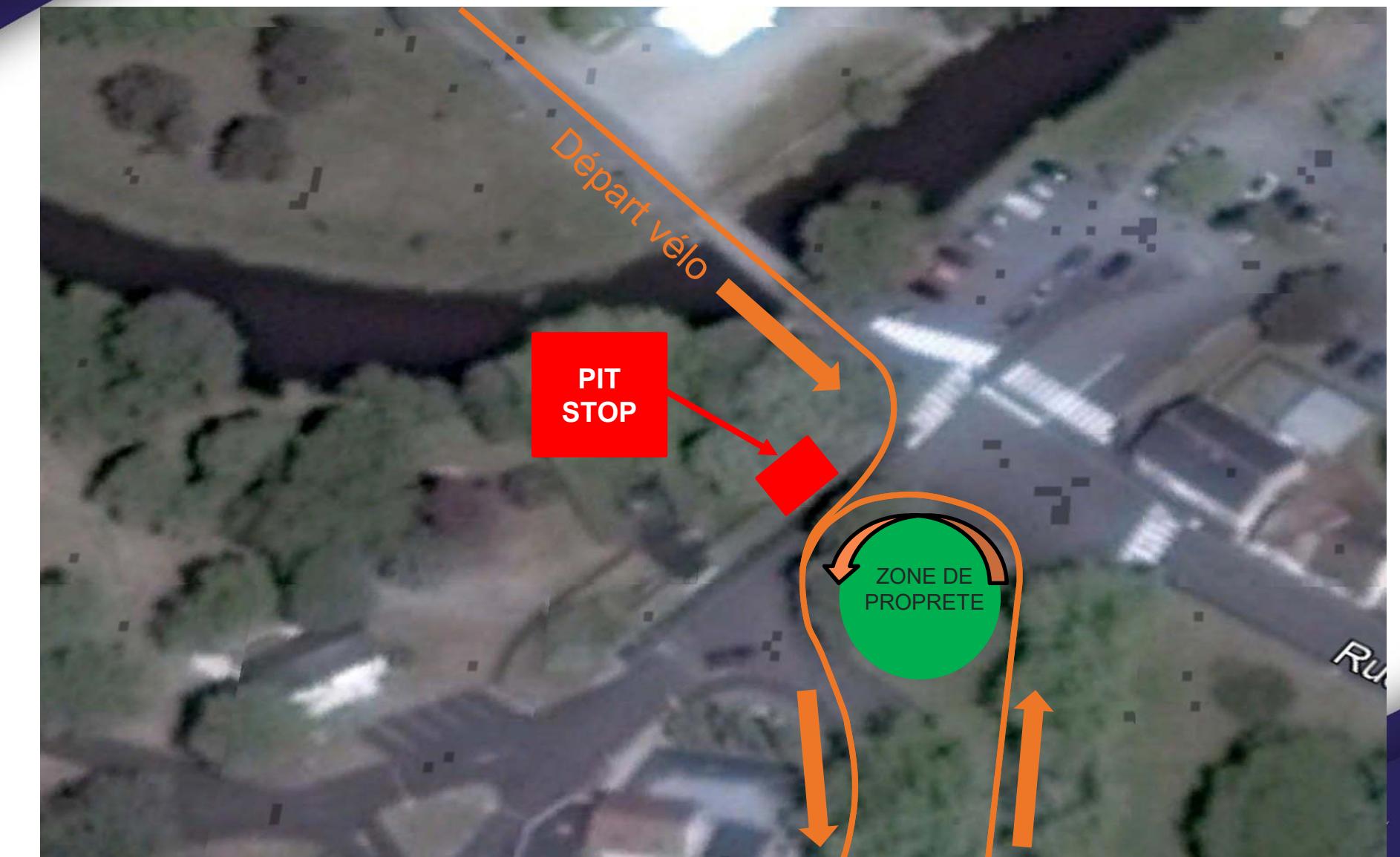
7. Cyclisme

- Montée sur le vélo après la ligne de monte
- Pit-stop: les équipes ont la possibilité d'y déposer des roues identifiées au nom du club
- Descente de vélo avant la ligne de descente
- Tout jet de déchet en dehors de la zone de propreté prévue par l'organisation est possible : d'un **Carton Jaune** stop & go si possibilité de remise en conformité, d'un **Carton Rouge** en cas d'impossibilité ou de refus.

PARCOURS VELO



DEMI TOUR VELO



CONSIGNES ARBITRAGE

8. Cyclisme

Aspiration-Abri autorisée.

Règle « Doublé/Éliminé » :

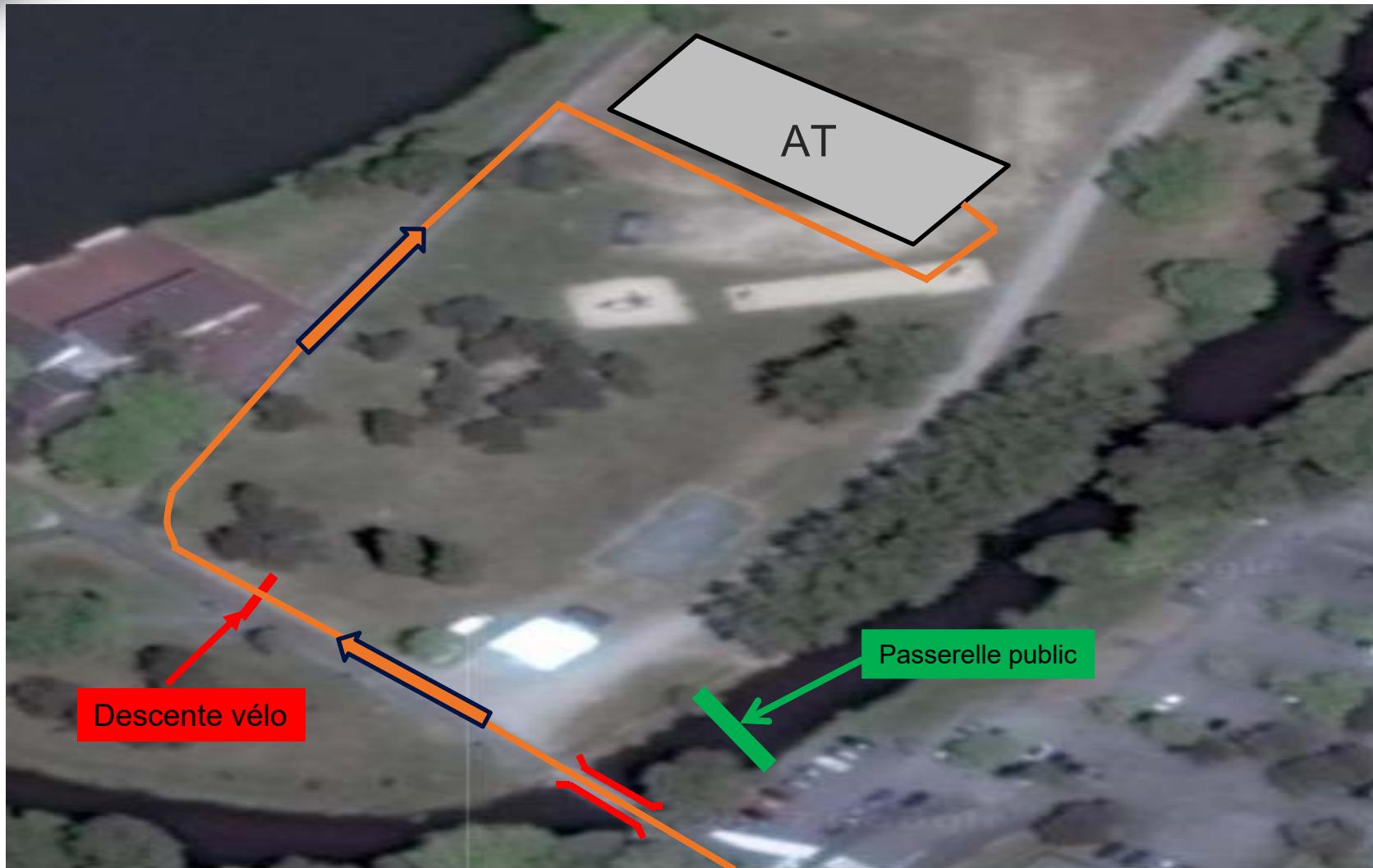
- a) les athlètes Hommes doublés par la tête de course sont éliminés.
- b) les athlètes Féminines ayant 2 tours de retard sur la tête de la course sont éliminées.

Un concurrent doublé doit arrêter sa course. Il ne peut pénétrer dans l'aire de transition avant la fin de la course.

Les concurrentes doublées par la tête de course ne devront pas prendre abri derrière celle-ci.

Entraide matérielle autorisée au sein de l'équipe (hors athlètes supplémentaires).

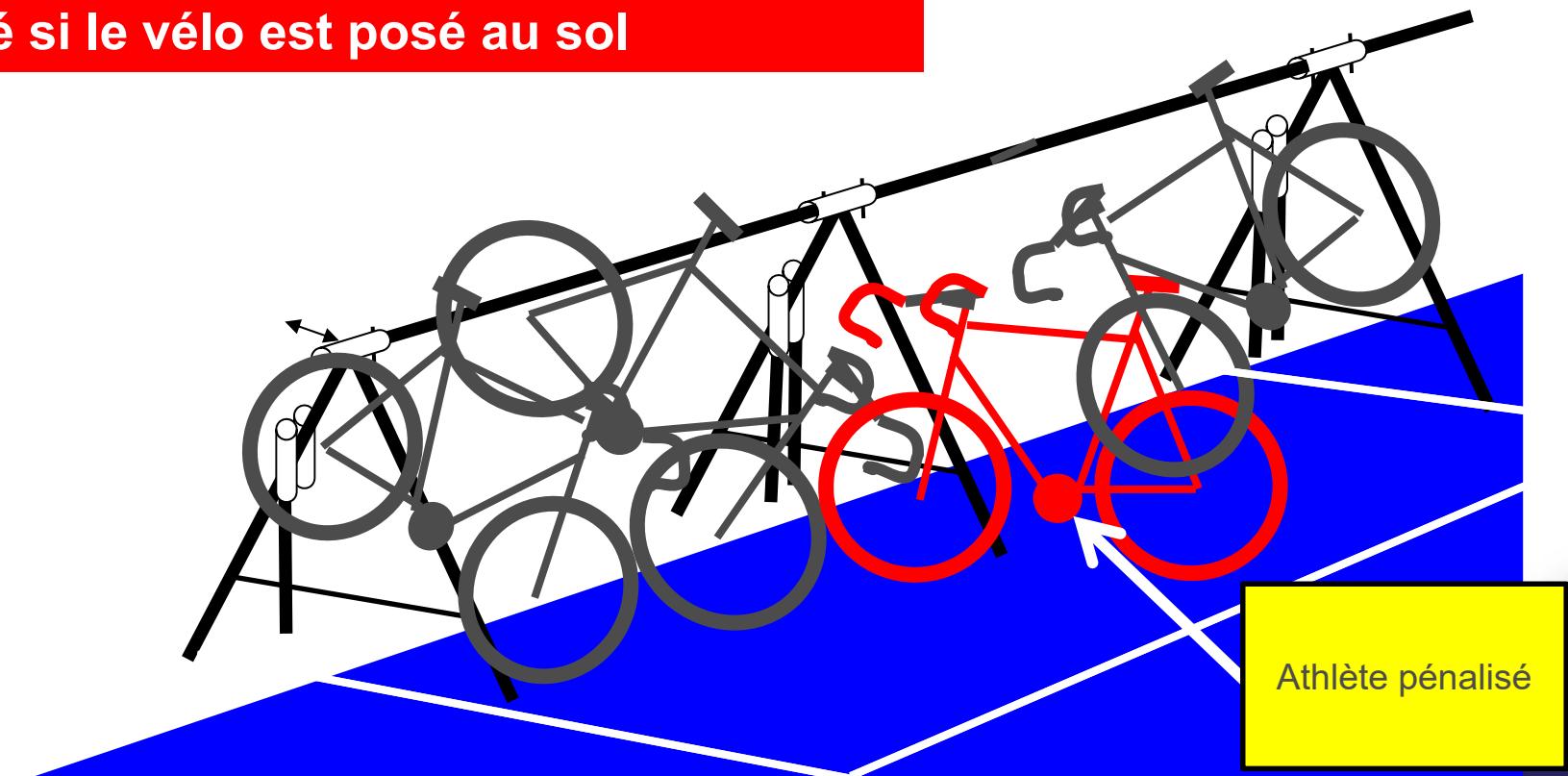
RETOUR VELO



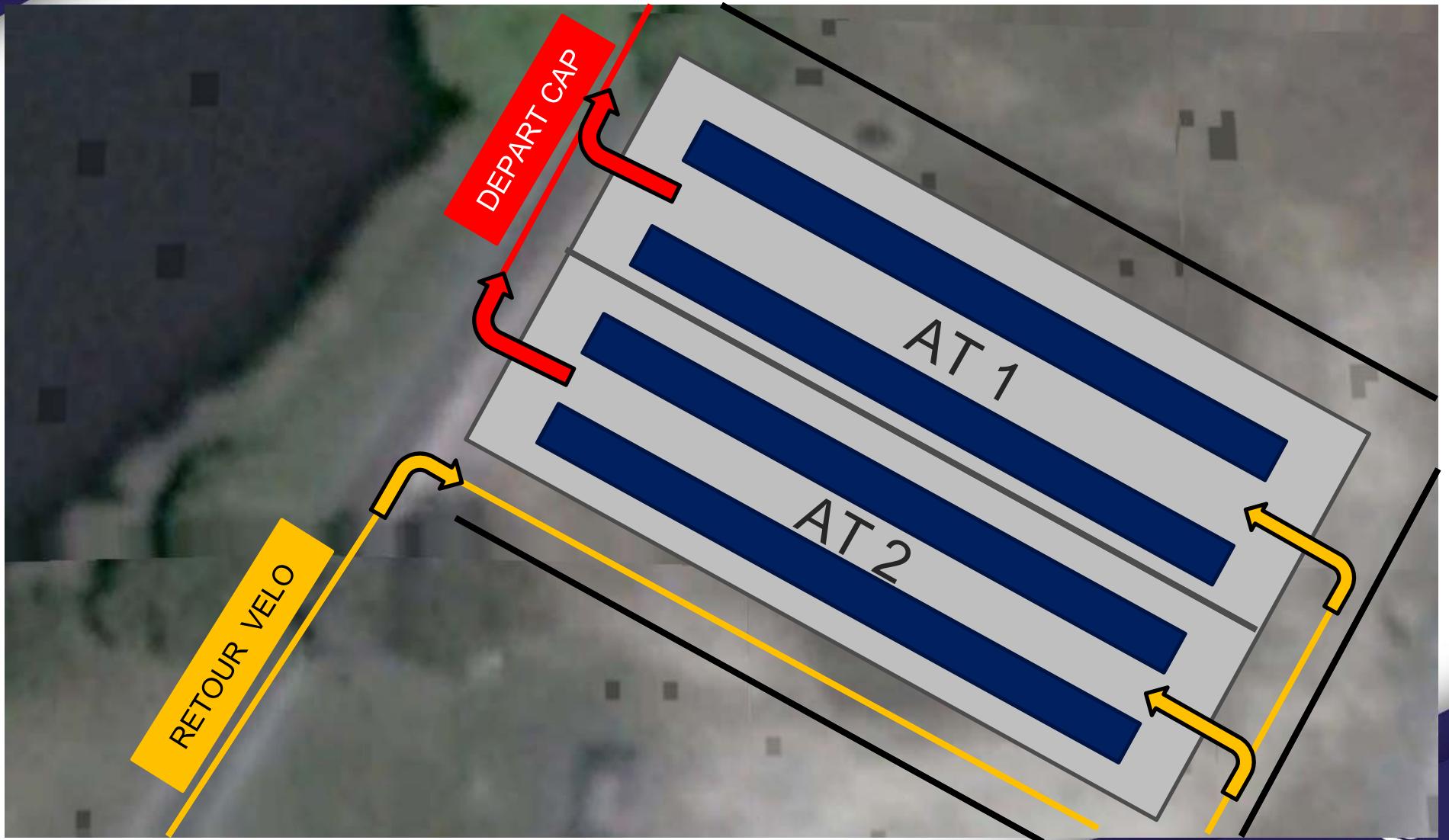
CONSIGNES ARBITRAGE

9. Transition 2

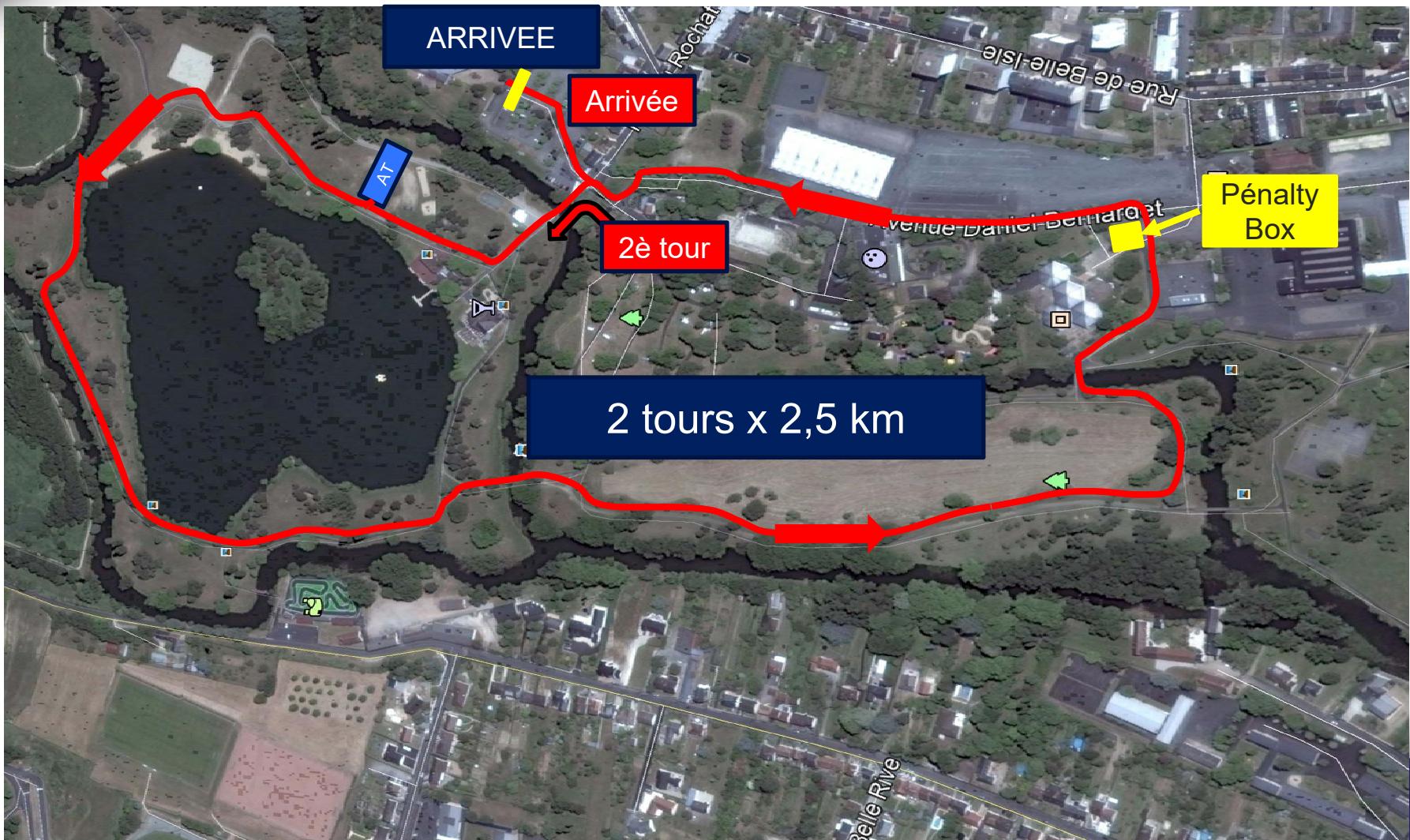
- Accrochage par la selle ou par le guidon au retour
- Pénalité si le vélo est posé au sol



TRANSITION 2



Parcours CàP



CONSIGNES ARBITRAGE

10. Pénalité



- **Toutes les fautes (sauf entraînant une disqualification) effectuées depuis la procédure de départ jusqu'à T2 feront l'objet d'une pénalité de temps exécutée dans la zone de pénalité dédiée ou « PENALTY BOX ».**
 - Zone identifiée par un oriflamme,
 - Affichage du numéro de l'athlète par « magnet » sur un tableau blanc situé avant la zone de pénalité (un coefficient multiplicateur est apposé au numéro de l'athlète si celui-ci a plusieurs pénalités),
 - Le triathlète est responsable de la prise de connaissance de cette information et de la réalisation de cette pénalité,
 - La pénalité est de **10 secondes** par faute

CONSIGNES ARBITRAGE

11. Pénalité

- **PENALITE**
 - *Exemple de fautes entraînant une pénalité*
 - Procédure de départ non respectée.
 - Départ anticipé ne nécessitant pas un rappel collectif
 - Jugulaire non verrouillée avant la prise du vélo et déverrouillée avant la pose de celui-ci à son emplacement.
 - *Tout casque jeté et non posé.*
 - *Matériel déposé ou abandonné en dehors de la zone équipe*
 - *Non respect de la ligne de montée et de descente vélo*

PENALTY BOX

Procédure :

1. Affichage du numéro de l'équipe sur un panneau situé avant la zone de pénalité. Il est de la responsabilité de l'athlète de prendre connaissance de cette information et de réaliser la pénalité.
2. Les numéros des athlètes sanctionnés seront clairement affichés dès que possible et au plus tard avant le dernier passage de l'athlète devant le tableau.
3. Un coefficient multiplicateur est appliqué aux athlètes ayant commis plusieurs fautes



PENALTY BOX

3. L'athlète sanctionné se présentera de sa propre initiative dans la zone de pénalité.
4. Le décompte du temps de pénalité commence au moment où l'athlète entre dans la zone de pénalité et se termine lorsque l'arbitre dit « Go », moment auquel l'athlète peut poursuivre l'épreuve.

2 arbitres
4 chronos





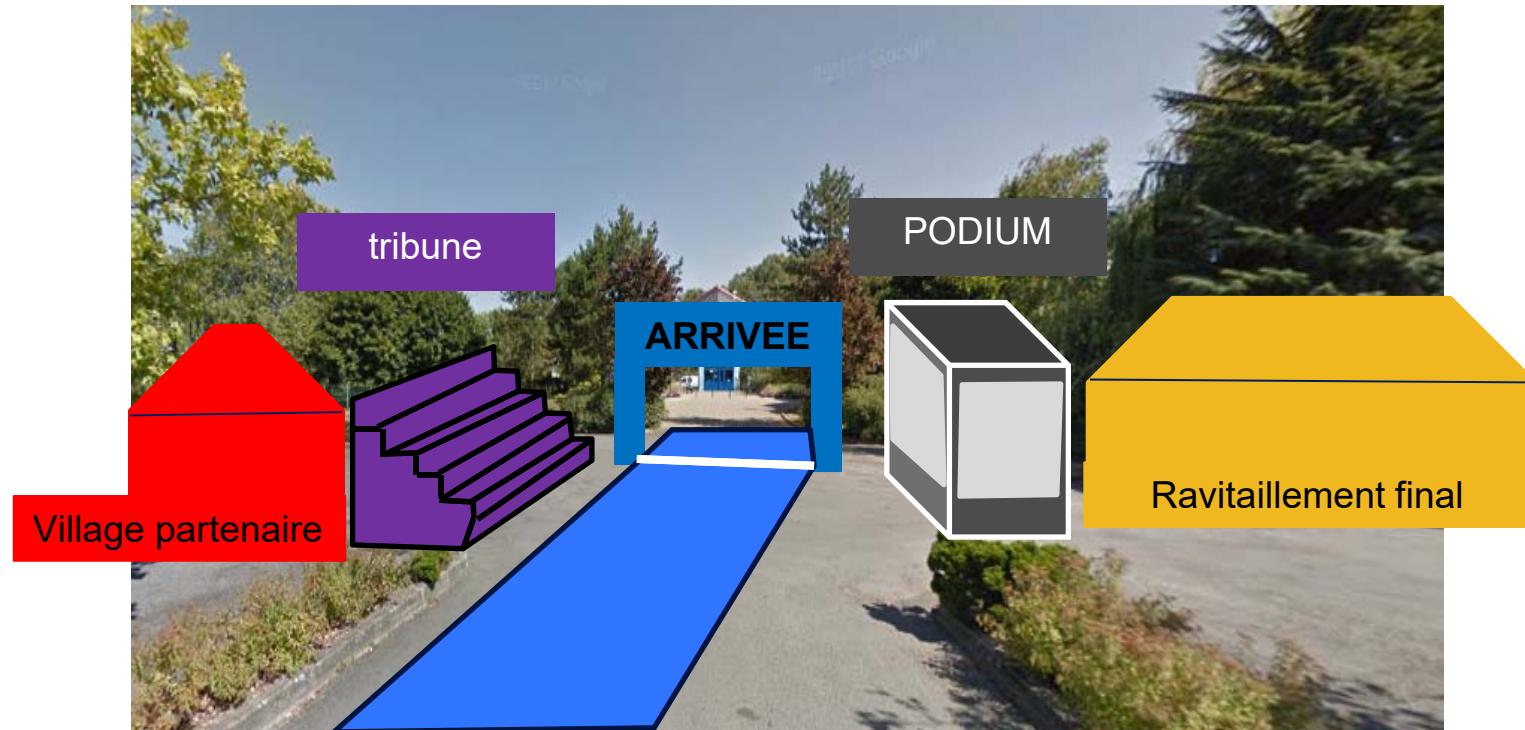
CONSIGNES ARBITRAGE

12 - Procédure **CARTON ROUGE**

Tout athlète disqualifié ou mis hors course doit remettre sa puce à l'Arbitre et arrêter sa course.

Le non respect de ce point donnera lieu à une procédure disciplinaire.

AIRE D'ARRIVEE PARKING PISCINE BELLE ISLE





CONTROLE ANTI-DOPAGE

Locaux vestiaires à proximité du site d'arrivée

Se munir de la licence 2018 et d'une pièce d'identité

**Les athlètes mineurs peuvent
se faire accompagner d'un adulte**

En cas de contrôle Antidopage sur 1 ou plusieurs athlètes hommes ou femmes du podium, la présence au protocole est prioritaire.

MISE EN OEUVRE DU LABEL D.DURABLE

1. L'athlète prendra toutes les dispositions pour ne pas dégrader l'environnement dans lequel il évolue.
2. A ce titre, tout abandon de matériel (bidons, tenues, lunettes...), de déchets et emballages divers, hors des zones prévues à cet effet est interdit et sera sanctionné par un stop and go avec demande de remise en conformité, voire disqualification si l'athlète ne peut pas se remettre en conformité.



LIENS NUMERIQUES UTILES

Retrouvez toutes les informations de l'épreuve sur le site de l'organisation
<https://www.facebook.com/Tcc36/>

Retrouvez tous les résultats sur le site de la F.F.TRI.

<http://www.fftri.com/>

Retrouvez tous les temps de l'épreuve sur le site du chronométreur

<http://www.breizhchrono.com/>





FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

Merci de votre attention ...

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



LEPAPE
AU CŒUR DE VOTRE SPORT



MINISTÈRE
DES SPORTS